



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-55460>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-55460**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : CA Provence Verte

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Centre Intercommunal d'Action Sociale

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Protection sociale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : M.2026-23 : Marche d'assurances - Communauté d'Agglomération de la Provence Verte et Centre intercommunal d'action sociale de la Provence Verte

**Description** : La présente consultation a pour objet la souscription des contrats d'assurance pour la Communauté Agglomération de la Provence Verte (CAPV). Les lots 1 et 4 sont passés en groupement de commande avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Provence Verte (CIAS). le marché contient 4 lots : - Lot 1. : Protection Fonctionnelle des agents et des élus - PSE : Protection Juridique de la personne morale. - Lot 2 : Tous Risques Expositions clou à clou. - Lot 3 : Responsabilité Civile-Administrative des risques Environnementaux. - Lot 4 : Risques Statutaires CNRACL - PSE : Congés de Maternité /Paternité /Adoption. La présente consultation est un appel d'offres ouvert, passé en application des articles L.2124-1, L.2124-2 et R.2124-1 et R. 2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 et L.2113-6 à L. 2113-8 du Code de la Commande Publique. La durée du marché est de 4 ans à compter du 1 janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2030, avec faculté de résiliation annuelle pour l'une ou l'autre partie moyennant un préavis de 6 mois avant le 1er janvier de chaque année. La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) correspondants à chaque lot.

**Identifiant de la procédure** : e6857fb4-c30f-48d3-a321-be9c0ff3336d

**Identifiant interne :** M.2026-23

**Type de procédure :** Ouverte

**La procédure est accélérée :** non

**Principales caractéristiques de la procédure :** Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du Profil Acheteur. Cette demande doit intervenir au plus tard 13 jours avant la date limite de remise des plis (soit jusqu'au 16 juillet 2026 à 12h00). Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Toutes les réponses aux questions posées seront transmises par voie électronique via le Profil Acheteur à l'ensemble des candidats via la plateforme de dématérialisation.

#### 2.1.1 **Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 66510000 Services d'assurance

#### 2.1.2 **Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Quartier de Paris 174 route départementale 554

**Ville :** BRIGNOLES

**Code postal :** 83170

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

#### 2.1.4 **Informations générales**

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 **Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 4

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 4

## **Section 5 - Lot**

### **5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0001

**Titre :** Protection Fonctionnelle des agents et des élus et sa PSE : Protection Juridique de la personne morale

**Description :** Le marché du lot 1 est passé en groupement de commande avec le CIAS. Les soumissionnaires devront obligatoirement répondre à la prestation supplémentaire éventuelle demandée. La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) et les Cahiers des Clauses Techniques

Particulières (CCTP) correspondants à chaque lot et dans les pièces du dossier de la consultation.

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 66510000 Services d'assurance

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 66513100 Services d'assurance défense et recours

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/01/2027

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** La durée du marché est de 4 ans à compter du 1 janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2030, avec faculté de résiliation annuelle pour l'une ou l'autre partie moyennant un préavis de 6 mois avant le 1er janvier de chaque année. L'échéance du contrat est fixée au 1er janvier de chaque année. Le contrat pourra être résilié annuellement à l'échéance par l'une ou l'autre des parties en respectant un préavis de 6 mois par courrier recommandé avec AR pour l'assureur et pour l'assuré. Toute modification sur les conditions du contrat devra être notifiée en respectant ce préavis de 6 mois. Si ce préavis n'est pas respecté, la modification ne pourra être effective.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Inscription à un registre professionnel pertinent

**Description :** Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent : - Soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) en application de l'article R. 2143-4 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018, offrant une simplification de la candidature. (Disponibles sur le portail des Ministères de l'Économie et des Finances <https://www.economie.gouv.fr/daj/dume-esp>). En application de

l'article R. 2143-4 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018, le candidat est autorisé à remettre uniquement une attestation sur l'honneur indiquant qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises pour l'exécution du marché découlant de cette consultation. Si le groupement présente sa candidature sous la forme d'un DUME, chacun des membres du groupement doit fournir un DUME distinct. - Soit les éléments suivants : 1) Le formulaire DC1 (Lettre de candidature) avec objet du marché, dénomination sociale de l'entreprise, adresse, coordonnées téléphoniques et adresse de messagerie, désignation de la personne habilitée à représenter l'entreprise et pouvoirs de signature le cas échéant. <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 2) Le formulaire DC2 (déclaration sur l'honneur) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. 3) Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (notamment le mandat du courtier pour agir au nom de la compagnie.)

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel moyen

**Description** : - Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années.

**Critère** : Autorisation ou adhésion à une organisation particulière nécessaire pour les contrats de services

**Description** : - Justification d'agrément pour les organismes porteurs de risque (ACPR ou équivalent). - Attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine, dans ce cas, la traduction en langue française par un organisme agréé sera exigée. A l'appui de sa candidature, un intermédiaire doit nécessairement présenter une entreprise d'assurance, l'intermédiaire ne pouvant être lui-même assureur. Dans le cadre d'une offre déposée par un intermédiaire d'assurance, ce dernier devra fournir le mandat de l'assureur l'habilitant à signer l'acte d'engagement, à percevoir les primes et éventuellement à régler les sinistres.

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'Acheteur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour

l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. Les pièces manquantes seront réclamées aux candidats en cas de candidatures incomplètes.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Valeur technique des prestations

**Description :** Valeur technique des prestations

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <http://www.caprovenceverte.emarchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 29/07/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 29/07/2026 à 14:00

**Lieu :** Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Marseille

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Informations relatives aux délais de recours :** Les recours qui peuvent être introduits sont : - un référé précontractuel (articles L. 55111 à L. 55114, L. 55110 à L. 55112, R. 55111, et R. 55113 à R. 55116 du code de justice administrative), avant la signature du marché (ou-vert à toute personne ayant un intérêt à conclure le marché et susceptibles d'être lésés par les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence). - un référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123, et R. 55117 à R. 55110 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas (uniquement ouvert aux candidats évincés). - un recours de plein contentieux permettant de contester la validité du contrat, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'annonce d'attribution. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé suspension (article L. 52111 du code de justice administrative). Il est ouvert à tout tiers au contrat, à la seule condition que ce-lui-ci soit "susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses". - un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la signature du contrat. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé suspension (article L. 52111 du code de justice administrative). Ce recours permet de contester, dans un délai de deux mois suivant la signature du contrat : la décision de l'acheteur d'abandonner la procédure de marché en la déclarant infructueuse ou sans suite, et les clauses réglementaires du contrat. Il est ouvert aux tiers qui ne sont pas recevables pour déposer l'un des trois autres types de recours. Ils doivent avoir un intérêt à agir et l'acte administratif contesté doit être de nature à lui porter préjudice.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** CA Provence Verte

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Tous Risques Expositions clou à clou

**Description :** La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) correspondants à chaque lot et dans les pièces du dossier de la consultation.

**Identifiant interne :** 2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 66513100 Services d'assurance défense et recours

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 66515200 Services d'assurance de biens

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/01/2027

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** La durée du marché est de 4 ans à compter du 1 janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2030, avec faculté de résiliation annuelle pour l'une ou l'autre partie moyennant un préavis de 6 mois avant le 1er janvier de chaque année. L'échéance du contrat est fixée au 1er janvier de chaque année. Le contrat pourra être résilié annuellement à l'échéance par l'une ou l'autre des parties en respectant un préavis de 6 mois par courrier recommandé avec AR pour l'assureur et pour l'assuré. Toute modification sur les conditions du contrat devra être notifiée en respectant ce préavis de 6 mois. Si ce préavis n'est pas respecté, la modification ne pourra être effective.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Inscription à un registre professionnel pertinent

**Description :** Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent : - Soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) en application de l'article R. 2143-

4 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018, offrant une simplification de la candidature. (Disponibles sur le portail des Ministères de l'Économie et des Finances <https://www.economie.gouv.fr/daj/dume-esp>). En application de l'article R. 2143-4 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018, le candidat est autorisé à remettre uniquement une attestation sur l'honneur indiquant qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises pour l'exécution du marché découlant de cette consultation. Si le groupement présente sa candidature sous la forme d'un DUME, chacun des membres du groupement doit fournir un DUME distinct. - Soit les éléments suivants : 1) Le formulaire DC1 (Lettre de candidature) avec objet du marché, dénomination sociale de l'entreprise, adresse, coordonnées téléphoniques et adresse de messagerie, désignation de la personne habilitée à représenter l'entreprise et pouvoirs de signature le cas échéant. <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 2) Le formulaire DC2 (déclaration sur l'honneur) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. 3) Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (notamment le mandat du courtier pour agir au nom de la compagnie.)

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel moyen

**Description** : - Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années.

**Critère** : Autorisation ou adhésion à une organisation particulière nécessaire pour les contrats de services

**Description** : - Justification d'agrément pour les organismes porteurs de risque (ACPR ou équivalent). - Attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine, dans ce cas, la traduction en langue française par un organisme agréé sera exigée. A l'appui de sa candidature, un intermédiaire doit nécessairement présenter une entreprise d'assurance, l'intermédiaire ne pouvant être lui-même assureur. Dans le cadre d'une offre déposée par un intermédiaire d'assurance, ce dernier devra fournir le mandat de l'assureur l'habilitant à signer l'acte d'engagement, à percevoir les primes et éventuellement à régler les sinistres.

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'Acheteur. En outre,

pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. Les pièces manquantes seront réclamées aux candidats en cas de candidatures incomplètes.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Valeur technique des prestations

**Description :** Valeur technique des prestations

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <http://www.caprovenceverte.emarchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 29/07/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 29/07/2026 à 14:00

**Lieu :** Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Marseille

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Informations relatives aux délais de recours :** Les recours qui peuvent être introduits sont : - un référé précontractuel (articles L. 551 à 1 à L. 551 à 4, L. 551 à 10 à L. 551 à 12, R. 551 à 1, et R. 551 à 3 à R. 551 à 6 du code de justice administrative), avant la signature du marché (ou-vert à toute personne ayant un intérêt à conclure le marché et susceptibles d'être lésés par les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence). - un référé contractuel (articles L. 551 à 13 à L. 551 à 23, et R. 551 à 7 à R. 551 à 10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas (uniquement ouvert aux candidats évincés). - un recours de plein contentieux permettant de contester la validité du contrat, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'annonce d'attribution. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé à suspension (article L. 521 à 1 du code de justice administrative). Il est ouvert à tout tiers au contrat, à la seule condition que ce-lui-ci soit "susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses". - un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la signature du contrat. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé à suspension (article L. 521 à 1 du code de justice administrative). Ce recours permet de contester, dans un délai de deux mois suivant la signature du contrat : la décision de l'acheteur d'abandonner la procédure de marché en la déclarant infructueuse ou sans suite, et les clauses réglementaires du contrat. Il est ouvert aux tiers qui ne sont pas recevables pour déposer l'un des trois autres types de recours. Ils doivent avoir un intérêt à agir et l'acte administratif contesté doit être de nature à lui porter préjudice.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** CA Provence Verte

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Responsabilité Civile-Administrative des risques Environnementaux

**Description :** La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) correspondants à chaque lot et dans les pièces du dossier de la consultation.

**Identifiant interne :** 3

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 66510000 Services d'assurance

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/01/2027

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** La durée du marché est de 4 ans à compter du 1 janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2030, avec faculté de résiliation annuelle pour l'une ou l'autre partie moyennant un préavis de 6 mois avant le 1er janvier de chaque année. L'échéance du contrat est fixée au 1er janvier de chaque année. Le contrat pourra être résilié annuellement à l'échéance par l'une ou l'autre des parties en respectant un préavis de 6 mois par courrier recommandé avec AR pour l'assureur et pour l'assuré. Toute modification sur les conditions du contrat devra être notifiée en respectant ce préavis de 6 mois. Si ce préavis n'est pas respecté, la modification ne pourra être effective.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Inscription à un registre professionnel pertinent

**Description :** Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent : - Soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) en application de l'article R. 2143-

4 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018, offrant une simplification de la candidature. (Disponibles sur le portail des Ministères de l'Économie et des Finances <https://www.economie.gouv.fr/daj/dume-esp>). En application de l'article R. 2143-4 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018, le candidat est autorisé à remettre uniquement une attestation sur l'honneur indiquant qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises pour l'exécution du marché découlant de cette consultation. Si le groupement présente sa candidature sous la forme d'un DUME, chacun des membres du groupement doit fournir un DUME distinct. - Soit les éléments suivants : 1) Le formulaire DC1 (Lettre de candidature) avec objet du marché, dénomination sociale de l'entreprise, adresse, coordonnées téléphoniques et adresse de messagerie, désignation de la personne habilitée à représenter l'entreprise et pouvoirs de signature le cas échéant. <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 2) Le formulaire DC2 (déclaration sur l'honneur) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. 3) Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (notamment le mandat du courtier pour agir au nom de la compagnie.)

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel moyen

**Description** : - Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années.

**Critère** : Autorisation ou adhésion à une organisation particulière nécessaire pour les contrats de services

**Description** : - Justification d'agrément pour les organismes porteurs de risque (ACPR ou équivalent). - Attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine, dans ce cas, la traduction en langue française par un organisme agréé sera exigée. A l'appui de sa candidature, un intermédiaire doit nécessairement présenter une entreprise d'assurance, l'intermédiaire ne pouvant être lui-même assureur. Dans le cadre d'une offre déposée par un intermédiaire d'assurance, ce dernier devra fournir le mandat de l'assureur l'habilitant à signer l'acte d'engagement, à percevoir les primes et éventuellement à régler les sinistres.

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'Acheteur. En outre,

pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. Les pièces manquantes seront réclamées aux candidats en cas de candidatures incomplètes.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Valeur technique des prestations

**Description :** Valeur technique des prestations

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <http://www.caprovenceverte.emarchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 29/07/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 29/07/2026 à 14:00

**Lieu :** Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne** : Requite

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Marseille

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Toulon

**Informations relatives aux délais de recours** : Les recours qui peuvent être introduits sont : - un référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-4, L. 551-10 à L. 551-12, R. 551-1, et R. 551-3 à R. 551-6 du code de justice administrative), avant la signature du marché (ou-vert à toute personne ayant un intérêt à conclure le marché et susceptibles d'être lésés par les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence). - un référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas (uniquement ouvert aux candidats évincés). - un recours de plein contentieux permettant de contester la validité du contrat, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'annonce d'attribution. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Il est ouvert à tout tiers au contrat, à la seule condition que ce-lui-ci soit "susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses". - un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la signature du contrat. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Ce recours permet de contester, dans un délai de deux mois suivant la signature du contrat : la décision de l'acheteur d'abandonner la procédure de marché en la déclarant infructueuse ou sans suite, et les clauses réglementaires du contrat. Il est ouvert aux tiers qui ne sont pas recevables pour déposer l'un des trois autres types de recours. Ils doivent avoir un intérêt à agir et l'acte administratif contesté doit être de nature à lui porter préjudice.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : CA Provence Verte

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre** : Risques Statutaires CNRACL et sa PSE : Congés de Maternité /Paternité /Adoption

**Description** : Le marché du lot 4 est passé en groupement de commande avec le CIAS. Les soumissionnaires devront obligatoirement répondre à la prestation supplémentaire éventuelle demandée. La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) et les Cahiers des Clauses Techniques

Particulières (CCTP) correspondants à chaque lot et dans les pièces du dossier de la consultation.

**Identifiant interne :** 4

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 66510000 Services d'assurance

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/01/2027

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** La durée du marché est de 4 ans à compter du 1 janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2030, avec faculté de résiliation annuelle pour l'une ou l'autre partie moyennant un préavis de 6 mois avant le 1er janvier de chaque année. L'échéance du contrat est fixée au 1er janvier de chaque année. Le contrat pourra être résilié annuellement à l'échéance par l'une ou l'autre des parties en respectant un préavis de 6 mois par courrier recommandé avec AR pour l'assureur et pour l'assuré. Toute modification sur les conditions du contrat devra être notifiée en respectant ce préavis de 6 mois. Si ce préavis n'est pas respecté, la modification ne pourra être effective.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Inscription à un registre professionnel pertinent

**Description :** Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent : - Soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) en application de l'article R. 2143-4 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018, offrant une simplification de la candidature. (Disponibles sur le portail des Ministères de l'Économie et des

Finances <https://www.economie.gouv.fr/daj/dume-esp>). En application de l'article R. 2143-4 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018, le candidat est autorisé à remettre uniquement une attestation sur l'honneur indiquant qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises pour l'exécution du marché découlant de cette consultation. Si le groupement présente sa candidature sous la forme d'un DUME, chacun des membres du groupement doit fournir un DUME distinct. - Soit les éléments suivants : 1) Le formulaire DC1 (Lettre de candidature) avec objet du marché, dénomination sociale de l'entreprise, adresse, coordonnées téléphoniques et adresse de messagerie, désignation de la personne habilitée à représenter l'entreprise et pouvoirs de signature le cas échéant. <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 2) Le formulaire DC2 (déclaration sur l'honneur) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. 3) Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (notamment le mandat du courtier pour agir au nom de la compagnie.)

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel moyen

**Description** : - Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années.

**Critère** : Autorisation ou adhésion à une organisation particulière nécessaire pour les contrats de services

**Description** : - Justification d'agrément pour les organismes porteurs de risque (ACPR ou équivalent). - Attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine, dans ce cas, la traduction en langue française par un organisme agréé sera exigée. A l'appui de sa candidature, un intermédiaire doit nécessairement présenter une entreprise d'assurance, l'intermédiaire ne pouvant être lui-même assureur. Dans le cadre d'une offre déposée par un intermédiaire d'assurance, ce dernier devra fournir le mandat de l'assureur l'habilitant à signer l'acte d'engagement, à percevoir les primes et éventuellement à régler les sinistres.

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'Acheteur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de

l'opérateur économique. Les pièces manquantes seront réclamées aux candidats en cas de candidatures incomplètes.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Valeur technique des prestations

**Description :** Valeur technique des prestations

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <http://www.caprovenceverte.emarchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 29/07/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 29/07/2026 à 14:00

**Lieu :** Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise



**Code postal** : 83170

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

**Point de contact** : JOINTER Audrey

**Adresse électronique** : achats@caprovenceverte.fr

**Téléphone** : +33 498052483

**Adresse internet** : <https://www.caprovenceverte.fr/>

**Profil de l'acheteur** : <https://caprovenceverte.e-marchespublics.com>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Chef de groupe**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Toulon

**Numéro d'enregistrement** : TA Toulon

**Adresse postale** : 5 rue Jean Racine CS 40510

**Ville** : TOULON CEDEX 9

**Code postal** : 83041

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Centre Intercommunal d'Action Sociale

**Numéro d'enregistrement** : 20005018500012

**Ville** : BRIGNOLES

**Code postal** : 83170

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : contact@caprovenceverte.fr

**Téléphone** : 0498052710

**Rôles de cette organisation** :

## **Acheteur**

### 8.1 ORG-0005

**Nom officiel** : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Marseille

**Numéro d'enregistrement** : Préfecture de la Région PACA

**Adresse postale** : Place FelixBarret CS 80001

**Ville** : MARSEILLE

**Code postal** : 13282

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

### 8.1 ORG-0000

**Nom officiel** : DEMATIS

**Numéro d'enregistrement** : 45072478600030

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75015

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : contact@dematis.com

**Téléphone** : +33 172365548

**Adresse internet** : www.dematis.com

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

### **Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : a49ce952-262c-4fcf-8236-ba0cab1342f1 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 05/06/2026 à 10:50

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 05/06/2026